
**Sur Une Nomenclature Uniforme Des Causes De Décès
(French Edition)**

Bertillon Jacques

Title: Sur Une Nomenclature Uniforme Des Causes De Décès (French Edition)

Author: Bertillon Jacques

This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.



France
465

SUR
UNE NOMENCLATURE UNIFORME
DES CAUSES DE DÉCÈS

PAR

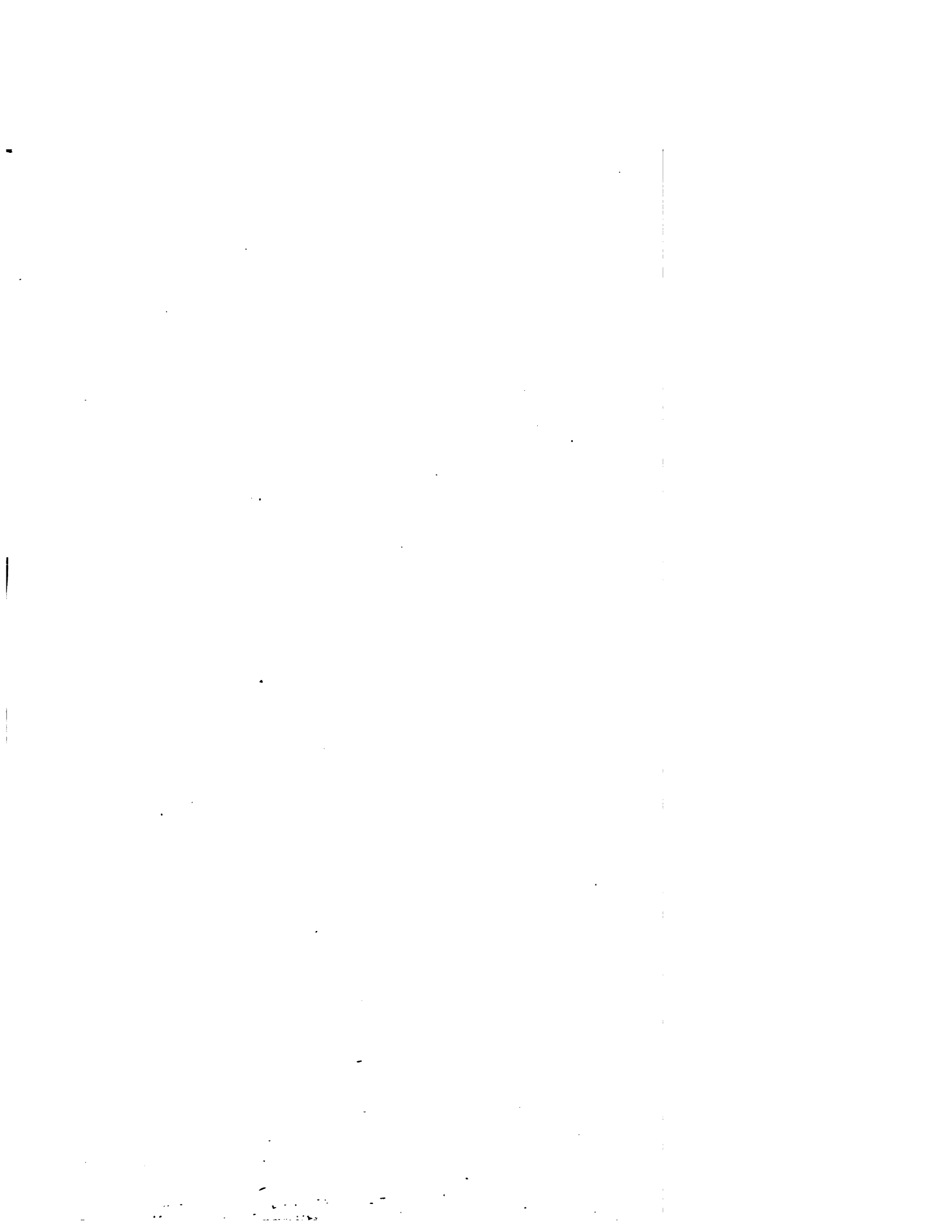
JACQUES BERTILLON

DOCTEUR EN MÉDECINE, CHEF DES TRAVAUX STATISTIQUES DE LA VILLE DE PARIS

EXTRAIT DES «RAPPORTS ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA SESSION DE
KRISTIANIA DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE»
BULLETIN, TOME XII.

KRISTIANIA
TYPOGRAPHIE TH. STEEN

1900



X
SUR

C

UNE NOMENCLATURE UNIFORME

DES CAUSES DE DÉCÈS

PAR

JACQUES BERTILLON

DOCTEUR EN MÉDECINE, CHEF DES TRAVAUX STATISTIQUES DE LA VILLE DE PARIS

EXTRAIT DES «RAPPORTS ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA SESSION DE
KRISTIANIA DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE»
BULLETIN, TOME XII.

KRISTIANIA
TYPOGRAPHIE TH. STEEN
1900

FRANCE
938
136

+

May 10 1927

Sur une nomenclature uniforme des causes de décès

par

Jacques Bertillon,

docteur en médecine, chef des travaux statistiques de la ville de Paris.

Messieurs !

Le présent rapport a pour but de vous faire connaître les progrès qu'a faits dans le monde des statisticiens le système de nomenclatures des causes de décès que j'ai eu l'honneur de vous présenter sur votre demande, en 1893.

Ces progrès ont été très considérables. On peut en résumer le tableau en disant que dès à présent, ces nomenclatures sont adoptées dans toute l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada, Mexique), dans plusieurs parties de l'Amérique du Sud et dans une partie importante de l'Europe. Dans beaucoup de pays, elles sont à l'étude, sans être encore définitivement adoptées.

C'est pour notre Institut international de statistique un très brillant succès. L'art. I^{er}, § 1, de nos statuts porte que notre société a pour but de favoriser le progrès de la statistique «en recherchant et en recommandant les méthodes propres à obtenir ... l'uniformité dans les cadres et dans le dépouillement des relevés ... afin de rendre comparables les résultats obtenus dans les différents pays», et c'est à cela en effet que tendent une partie de nos efforts. Mais peut-être est-ce la première fois que cette recherche de l'uniformité obtient un aussi large succès.

I. Principes généraux de la nomenclature.

C'est dans notre session de Vienne que vous m'avez fait l'honneur de me confier le soin de vous proposer une nomenclature des causes de décès. Un des auteurs de cette proposition, M. le docteur Guillaume, y a joint le vœu que l'on présentât deux ou trois nomenclatures dont l'une fût le

résumé de l'autre, de façon que chaque administration statistique pût choisir une nomenclature plus ou moins développée, sans nuire néanmoins à l'exactitude des comparaisons internationales. C'est pour donner satisfaction à ce désir si judicieux que trois nomenclatures, comptant l'une 44, l'autre 99, et la dernière enfin 161 rubriques, vous ont été présentées.

Il importait de modifier aussi peu que possible les cadres dès à présent existants. C'est dans cette pensée que le présent système de nomenclatures a été rédigé. On s'est efforcé qu'il fût une sorte de transaction entre la nomenclature anglaise, les principales nomenclatures allemandes, la nomenclature italienne et celle de quelques autres pays. Le cadre général ressemble à celui de William Farr. C'est dire que nous avons classé les maladies, autant que possible d'après leur siège anatomique et non d'après leur nature. Puis, nous avons extrait des dictionnaires de médecine usuels (Littré et Robin, Mathias Duval et Lereboullet, Maxwell) tous les noms de maladie qu'ils contiennent, et nous les avons rangés dans ce cadre; enfin, nous aidant des principales nomenclatures existantes, nous avons choisi les rubriques les plus importantes.

Les rubriques générales, celles qui englobent plusieurs entités morbides, sont rares dans ces nomenclatures. Autant que possible, nous n'y avons inscrit que les maladies nettement définies. Nous avons exposé dans notre mémoire de 1893 pourquoi nous avons procédé ainsi, à l'exemple d'ailleurs des meilleurs auteurs. Un *Dictionnaire des maladies* et un *Développement des rubriques* fixait d'ailleurs le sens précis de chaque rubrique.

Il est inutile sans doute de rappeler plus longuement ici les principes qui nous ont guidé dans notre travail. On les trouvera exposés plus complètement dans le mémoire ci-dessus désigné. (*Bulletin de l'Institut international de Statistique* (tome VIII, page 304.)

II. Adoption de la nomenclature par les trois pays de l'Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis, Mexique).

L'American Public Health Association est une société composée des chefs des *vital statistics* et des *medical officers of health* des trois vastes pays qui composent l'Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis, Mexique). Elle a résolu d'arrêter une nomenclature uniforme qui rendit comparable entre elles les statistiques nosologiques du nouveau monde. Entre tant de nomenclatures dès à présent existantes, cette Association nous a fait l'honneur de choisir celles qui avaient été présentées à notre Institut international de statistique. En octobre 1897, dans sa session de Philadelphie, elle adoptait la résolution suivante:

«Resolved, that the American Public Health Association recommends that the Bertillon classification of causes of death be adopted by all the Registrars

of vital statistics in the United States, Canada and Mexico, as soon as the change from the systems now in use can be conveniently made.»

Et en même temps, l'Association chargeait une commission d'organiser une entente internationale permanente entre les pays qui font ou feront usage de ce système de nomenclatures. Elle demandait, «*that definite plans for such an alliance shall be submitted for action to the next annual meeting of this Association.»*

Ce plan d'alliance internationale lui a en effet été soumis en septembre 1898 à Ottawa, et a été adopté par elle. On en trouvera l'exposé complet dans une brochure rédigée en anglais que je vous présente. Elle est intitulée : «*The Bertillon classification of causes of death*» et elle a été imprimée à Lansing (Michigan) aux frais de l'Association, qui en a fait une large distribution. On en obtiendra à titre gracieux des exemplaires en s'adressant au principal auteur de cette brochure, Dr. Cressy L. Wilbur, chef de la *Vital Statistics* de l'Etat de Michigan.

Voici les principales dispositions de ce plan d'alliance :

1. Toute classification des causes de mort doit être révisée à intervalles périodiques, pour être mise au courant des progrès de la science médicale. On a décidé que cette révision serait décennale, la première ayant lieu à Paris en août 1900.

2. Il est désirable qu'un aussi grand nombre de pays que possible fassent connaître leur adhésion au système et prennent part à la révision qui doit avoir lieu en 1900, de façon que la statistique internationale de la mortalité du XX^{ème} siècle soit élaborée sur une base uniforme et strictement comparable.

3. Tous les pays qui adopteront le système et prendront part à la révision auront l'obligation d'honneur de conformer leur statistique au code statistique qui en résultera.

4. Il est juste que les pays qui feront la plus large application du système, pèsent d'un poids plus grand dans les résolutions adoptées lors de la révision.

5. Des suggestions pour les changements qu'il est désirable d'introduire dans la nomenclature sont demandées à tous les démographes, cliniciens, pathologistes, hygiénistes et en général à tous ceux qui font usage de statistiques de la mortalité.

6. La continuité est très importante en statistique; c'est pourquoi on ne doit introduire que les changements indispensables. Il semble donc utile que les changements ne puissent être introduits que lorsqu'ils sont demandés par les deux tiers des voix.

En conséquence de ces prémisses, chacun des pays qui adopte le système de nomenclatures doit se faire représenter dans la commission de révision par trois commissaires, dont un secrétaire qui sollicitera des observations relatives à la révision, fera imprimer toutes celles qui lui seront parvenues,

soit de son pays, soit d'ailleurs, et les soumettra à l'appréciation des administrations statistiques [*Constituent registration office* (1)] de son pays.

En août 1900, on sera donc parfaitement préparé pour adopter les résolutions finales.

L'*American Public Health Association* confirma à Ottawa les résolutions précédentes, et adopta le projet d'organisation que nous venons de résumer. Peu de temps après elle me faisait écrire, et m'invitait à faire connaître dans les différents pays de l'Europe les résolutions qu'elle avait prises (2). C'est alors que je fis imprimer une lettre circulaire datée de janvier 1900 que j'adressai à une centaine de Bureaux statistiques et dont voici le texte:

Direction
des
affaires municipales
—
Statistique municipale
—
1, Avenue Victoria
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité
—
Préfecture
du Département de la Seine.
—

Paris, le . . Janvier 1899.

Très honoré Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer que les trois *nomenclatures des causes de décès* que j'ai présentées à l'Institut international de statistique, (conformément à la décision de cette assemblée), viennent d'être adoptées par tous les Etats de l'Amérique du Nord, (Canada, Etats-Unis, Mexique) et par quelques parties de l'Amérique du Sud pour être mises en usage à partir de 1901.

C'est là un succès très remarquable pour l'Institut international de statistique.

En même temps, les directeurs des *Vital statistics* américaines adoptaient une résolution très sage: C'est que les nomenclatures en question seraient revisées tous les dix ans, de façon à être mises au courant des progrès de la science médicale. Cette revision décennale sera confiée à une Commission internationale conformément à un règlement très détaillé et très prudent rédigé en anglais, que je vous enverrai si vous le désirez. Les Commissaires sont déjà désignés pour les Etats américains et pour la France, qui a adhéré officiellement à ce règlement. La première revision décennale doit avoir lieu en 1900.

Il importe qu'elle soit éclairée par l'avis de toutes les personnes compétentes.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous adresser 2 exemplaires de ces nomenclatures, en vous priant de vouloir bien les examiner et me faire part, avant le 30 Mars prochain.

(1) Ce terme désigne dans le texte américain: 1°. Dans les pays où existe une administration statistique centrale dont toutes les autres dépendent, cette administration; 2°. Dans les pays où il n'y a que des administrations statistiques provinciales, indépendantes du centre, ces administrations provinciales; 3°. Dans les pays où il n'y a que des administrations statistiques municipales indépendantes du centre, ces administrations municipales. Le nombre de voix dont dispose chaque *Constituent registration office* dépend du nombre de décès qu'il a dépouillés dans la dernière année, à raison de une voix pour 1000 décès.

(2) La France avait déjà adopté le système de nomenclature que je vous avais présenté (la ville de Paris se sert de la troisième nomenclature, la plus détaillée, et le Ministère de l'Intérieur impose la première, la plus sommaire, à toutes les villes de plus de 5.000 habitants). La même est également employée en Algérie. Le Ministère de l'Intérieur, par une lettre qui me fut adressée, a déclaré accepter la revision de 1900.

les remarques critiques qu'elles vous auront suggérées. J'en ferai l'objet d'un rapport à l'Institut international de statistique, à la session de Kristiania. Elles seront ensuite présentées à l'examen de la Commission internationale de revision décennale en 1900.

J'ose vous demander plus encore :

Les statisticiens ont toujours attaché le plus grand prix à l'uniformité des cadres statistiques. La décision des démographes américains constitue un pas considérable vers ce grand résultat.

Vous tiendrez à honneur d'y contribuer aussi pour votre part.

Nous osons donc espérer que votre administration adoptera, elle aussi, les nomenclatures de causes de décès présentées à l'Institut international de statistique. Cela sera d'autant plus facile que leur rédacteur avait pour programme «qu'elles fussent une sorte de transaction entre les diverses nomenclatures déjà existantes». Elles s'éloignent donc aussi peu que possible de l'état actuel de chaque pays. D'ailleurs, elles sont sujettes à revision.

Si vous introduisez l'une de ces nomenclatures dans vos cadres statistiques, (ou si vous promettez de les introduire à partir de 1901), votre administration acquerra ainsi le droit d'avoir voix délibérative dans la Commission de revision décennale. Si votre pays adopte ces nomenclatures, il acquerra le droit d'être représenté dans cette Commission par 3 Commissaires. Il aura de plus l'honneur d'avoir contribué à l'uniformité et à la comparabilité des statistiques, c'est-à-dire d'avoir fait réaliser à la science un progrès considérable.

J'ai donc l'honneur de vous prier :

1°. De vouloir bien me communiquer avant le 31 Mars les observations que vous suggère la lecture des nomenclatures que je vous envoie.

2°. De me dire si vous êtes disposé à les introduire (sauf revision) dans les cadres statistiques élaborés par vos soins.

3°. De me faire savoir, (à la date où cela sera possible), si votre pays est disposé à les adopter (sauf revision) par mesure générale, comme l'ont déjà fait la France, tous les pays de l'Amérique du Nord, et plusieurs parties de l'Amérique du Sud.

Veillez agréer, très honoré Collègue, l'assurance de mes sentiments de très haute considération.

(signé) *Jacques Bertillon*,
Chef des travaux statistiques de la Ville de Paris.
Membre de l'Institut international de statistique.

P. S. Voici la liste des membres de la Commission internationale actuellement désignés pour la révision décennale des nomenclatures de causes de Décès en 1900 :

Canada	{	<i>Dr. Emmanuel La Chapelle</i> , Président du bureau d'hygiène de la Province de Québec, à Montréal.
		<i>Dr. Peter H. Bryce</i> , Secretary of the Board of health of the Province of Ontario, Toronto.
		<i>Dr. Elzear Pelletier</i> , Secrétaire du bureau d'hygiène de la Province de Québec.
Costa Rica	{	<i>Sg. Aragon</i> , Director General del Departamento nacional de Estadística.
Etats Unis	{	<i>Dr. Samuel Abbott</i> , Secretary, state Board of Health, Boston, Mass.
		<i>Dr. A. G. Young</i> , Secretary, state Board of Health, Augusta, Maine.
		<i>Dr. Cressy L. Wilbur</i> , Chief of Vital Statistics of Michigan; Lansing, Secrétaire.

France	{	Dr. Brouardel, Doyen de la Faculté de Médecine, Membre de l'Institut. Paris.
		Dr. Netter, Professeur agrégé de la Faculté de Médecine, à Paris.
		Dr. Jacques Bertillon, Chef des travaux statistiques de la Ville de Paris. Secrétaire.
Mexique	{	Dr. Ed. Licéaga, Presidente del consejo superior de salubridad, Mexico.
		Dr. Jesus E. Monjás, San Luis Potósi.
		Dr. Jose Ramirez, Secretario del consejo superior de salubridad, Mexico. Secrétaire.

Dans cette lettre, je demandais, en résumé, à mes collègues :

1° de vouloir bien me dire si leur Bureau de statistique était disposé en principe à accepter les nomenclatures proposées pour amener l'uniformité en matière de statistique nosologique,

2° de vouloir bien formuler les critiques que pouvait leur inspirer l'étude des nomenclatures proposées.

A cette seconde question, j'ai reçu souvent des réponses très étendues, très étudiées et très intéressantes; les modifications proposées sont d'ailleurs peu nombreuses; plusieurs d'entre elles me paraissent très judicieuses; mais ce sont là des travaux trop techniques pour être examinées ici avec détail, car il faut être non seulement statisticien, mais en même temps médecin pour les juger. L'usage à en faire est celui-ci: il faut, conformément au règlement américain, les faire connaître longtemps d'avance aux membres de la commission de revision qui doit se réunir en 1900 et qui se prononcera sur l'opportunité de chacune des modifications proposées.

III. Progrès de la nomenclature dans les pays européens.

Au contraire, il est possible et il est intéressant de vous faire connaître quelles sont les administrations statistiques qui ont dès à présent adopté les nomenclatures proposées, et quelles sont celles qui, sans avoir arrêté de résolution, semblent favorables au projet qui leur est présenté.

Je suivrai l'ordre géographique:

Portugal. La ville de Porto adopte la *Bertillon Classification*. Elle y est en usage depuis le 1^{er} janvier 1899 dans le *Boletim mensal* que dirige le professeur Ricardo Jorge et qui est très complet.

La ville de Lisbonne paraît fort disposée à en faire autant: «Je suis personnellement tout disposé à adopter vos cadres, m'écrit notre collègue E. Burnay, mais il faut attendre la décision du gouvernement, attendu que, pour mon bureau, la question en relève directement».

Espagne. La ville de Madrid adopte la nomenclature proposée. Le statisticien distingué de cette ville, M. Ezequiel Jaquete, me le fait savoir dans les termes suivants: «Avec le consentement de M. le secrétaire de la